

Image not found or type unknown



Dechu des droits maternelles

Par **ambrose**, le **10/12/2013 à 08:53**

J'ai ma mère qui ma mise au monde il y 26 ans bientôt, elle ne me parle plus depuis 18 ans maintenant. Et avec tout ce qu'elle as fait quand j'étais petite je souhaite ne plus rien avoir avec elle. J'ai des jugements qui peux prouvé ce qu'elle as fait et qu'elle n'as rien fait pour me récupérée. J'ai un enfants et elle ne le c'est pas et je ne veux pas qu'elle la sache. Pouvez-vous m'aider?